

COMMUNIQUÉ INFO GASQ

Novembre 2025

La Société de compensation en assurance médicaments (SCAMQ) a récemment annoncé la mise à jour des charges pour l'année 2026. Bien que les seuils ne changent pas, le coût augmente de nouveau cette année pour la majorité des tailles de groupe. Les groupes de moins de 25 vies sont les plus touchés avec une hausse de 5,8 % :

Taille du groupe (nombre de certificats)	Seuil par certificat 2025	Facteur annuel Sans personne à charge	Facteur annuel Avec personnes à charge	Seuil par certificat 2026	Facteur annuel Sans personne à charge	Facteur annuel Avec personnes à charge	Hausse moyenne des coûts (%)
Moins de 25	10 000 \$	270 \$	810 \$	10 000 \$	286 \$	857 \$	5,8%
De 25 à 49	18 000 \$	195 \$	584 \$	18 000 \$	202 \$	604 \$	3,5%
De 50 à 124	32 500 \$	113 \$	405 \$	32 500 \$	112 \$	404 \$	-0,4%
De 125 à 249	60 000 \$	77 \$	275 \$	60 000 \$	78 \$	278 \$	1,1%
De 250 à 499	90 000 \$	61 \$	218 \$	90 000 \$	62 \$	223 \$	2,2%
De 500 à 999	115 000 \$	46 \$	192 \$	115 000 \$	48 \$	199 \$	3,8%
De 1 000 à 3 999	150 000 \$	38 \$	159 \$	150 000 \$	39 \$	164 \$	3,1%
De 4 000 à 5 999	300 000 \$	16 \$	67 \$	300 000 \$	15 \$	61 \$	-8,4%
6 000 et plus	Libre marché	Libre marché	Libre marché	Libre marché	Libre marché	Libre marché	

Par la même occasion, la SCAMQ a annoncé son intention de procéder à un redécoupage des tailles de groupes en 2027. La SCAMQ recherche le meilleur équilibre possible entre la capacité de payer des groupes et la protection de ses groupes contre les hauts réclamants, afin d'assurer la pérennité des régimes. Voici les seuils qui pourraient être mis en place basés sur les modalités de 2026 :

Taille du groupe (nombre de certificats)	Seuil par certificat
Moins de 20	10 000 \$
De 20 à 39	15 000 \$
De 40 à 74	20 000 \$
De 75 à 124	32 500 \$
De 125 à 249	60 000 \$
De 250 à 749	90 000 \$
De 750 à 2 499	150 000 \$
De 2 500 à 5 999	300 000 \$
6 000 et plus	Libre marché

Si le changement est effectivement mis en place, l'impact sera variable par groupe. Certains groupes verront leur contribution augmentée, mais leur exposition aux hauts réclamants diminuée. Ainsi, un groupe de 55 certificats couverts verra son seuil diminuer de 32 500 \$ à 20 000 \$. D'autres bénéficieront des facteurs réduits, mais verront plus de réclamations dans leur expérience s'ils ont un haut réclamant. Par exemple, un groupe de 22 employés couverts en frais médicaux qui a un certificat qui réclame plus de 18 000 \$, aura un montant de 5 000 \$ de plus comptabilisé dans son expérience.

Pour tout connaître sur la SCAMQ, rendez-vous sur le site <https://mutualisation.ca>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera un plaisir d'y répondre. Notre équipe est disponible pour vous expliquer comment ces règles touchent vos clients.